

REGROUPEMENT EN AMÉNAGEMENT DE PARC EXTENSION

Montréal, le 9 juillet 2004

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe, bureau 1414
Montréal, (Québec),
H3A 1X6

Objet : Commentaires sur le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Le Regroupement en aménagement de Parc Extension (RAMPE) est une table de concertation oeuvrant dans les domaines de l'aménagement urbain et du développement communautaire qui regroupe 19 organismes du milieu. Le RAMPE intervient dans le quartier depuis plus de 14 ans et a produit plusieurs avis sur des dossiers d'aménagement et de développement urbain. Il va sans dire que l'intérêt que nous portons pour le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal est animé par la volonté d'améliorer le cadre de vie de la population du quartier Parc Extension.

Parc Extension, situé dans le centre-nord de la ville ,se distingue par le fait d'être un quartier fortement multiethnique (plus de 75 communautés ethnoculturelles), densément peuplé (31 000 habitants sur 1.6 km²) et construit. Parmi les caractéristiques les plus marquantes, on peut souligner qu'une majorité des habitants (52 %) vit sous le seuil de la pauvreté, qu'une grande majorité sont des immigrants (61 %) provenant des quatre coins de la planète et qu'il y a une proportion importante de familles avec enfants en bas âge.

Le quartier est aussi marqué par la faible présence de logements sociaux, peu d'espaces verts, des secteurs industriels en perte de vitalité et un secteur résidentiel en besoin de rénovation.

À cet effet, vous trouverez ci-joint notre plan d'aménagement et de développement communautaire, en forme sommaire, qui avance des solutions aux besoins et problématiques identifiés. Ce plan sommaire est le résultat de réflexions et de discussions menées par le RAMPE avec différents organismes et citoyens du quartier.

Il faut aussi noter que nos priorités s'inscrivent déjà dans les orientations proposées par le plan d'urbanisme.

En ce qui a trait, aux orientations pan-montréalaises identifiées pour notre arrondissement (Arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc Extension) dans la partie 2 du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal nous avons quelques éléments à souligner.

Premièrement, sur l'orientation ciblant notre cadre bâti par le biais d'une revitalisation urbaine intégrée, nous sommes en accord et avons aussi identifié des zones prioritaires et des actions précises afin de rehausser la qualité du bâti résidentiel dans le quartier (voir la fiche #1 de notre document ci-joint).

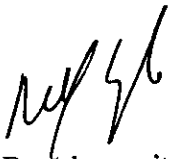
Deuxièmement, sur l'orientation portant sur le réseau cyclable qui consiste à prolonger la piste cyclable et le parc linéaire au long de la voie ferrée du C.P., là aussi nous sommes en accord. Ceci représente une façon d'augmenter le nombre d'espaces verts dans un quartier qui est déjà en deçà des normes montréalaises et de l'intégrer à un réseau de pistes cyclables (voir fiche # 3 du document ci-joint).

Troisièmement, sur l'orientation traitant de l'intensification et la diversification des activités dans les secteurs d'emplois, notamment dans le secteur Beaumont-du Parc dans le sud du territoire, nous croyons important de maintenir et de consolider l'activité économique et les emplois existants (voir fiche # 2 du document ci-joint).

Quatrièmement, sur l'orientation portant sur le transport collectif avec la possibilité d'un système de rail léger sur l'avenue du Parc, nous croyons important de bien évaluer les impacts d'un tel développement particulièrement sur le site de l'ancienne gare Jean-Talon (dans notre quartier) qui pourrait être affecté de façon négative par un aménagement physique particulier pour accommoder ce nouveau service.

Cinquièmement, nous considérons fondamental que les acteurs locaux actifs dans leurs quartiers en matière d'aménagement urbain soient impliqués dans les suivis suite à l'adoption du plan d'urbanisme. Ceci pourra prendre la forme de consultations périodiques sur l'évolution du plan à l'échelle de la Ville de Montréal.

En guise de conclusion, nous aimerions souligner que le plan d'urbanisme est un instrument fort important dans le développement d'une ville et de ses quartiers mais il faudra assurer un retour dans les localités pour bien mesurer les impacts sur la qualité de vie des populations locales. Notre regroupement serait non seulement prêt à participer dans des forums ou consultations subséquentes suivant la mise en œuvre du nouveau plan d'urbanisme mais aussi dans des étapes intermédiaires visant l'implantation de mesures concrètes dans notre quartier (arrondissement) qui découleraient du plan.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ney' followed by a stylized flourish.

Pour le comité de coordination



REGROUPEMENT EN AMÉNAGEMENT
DE PARC EXTENSION

Plan d'aménagement et de développement communautaire du quartier Parc Extension

SYNTHÈSE

VERSION : MARS 2004

Le Regroupement en aménagement de Parc Extension (RAMPE) est une table de concertation locale œuvrant sur les questions d'aménagement urbain et de développement communautaire depuis 1990. Le RAMPE a produit plusieurs études et propositions sur des enjeux locaux de développement au cours des dernières quatorze années et continue de jouer un rôle de premier plan sur des projets structurants pour le quartier.

Le présent document est le résultat d'une démarche de réflexion et de consultation de ses membres et du milieu afin de mettre à jour les enjeux d'aménagement et de développement communautaire du quartier et identifier les priorités d'actions pour les prochaines années.

Ce document se veut une synthèse du plan d'aménagement et de développement communautaire mettant l'accent sur les problématiques principales et les pistes d'actions qui s'imposent pour l'amélioration du cadre de vie dans le quartier.

Le document est structuré sous forme de fiches sommaires sur chacune des thématiques urbaines avec quatre composantes. Les composantes des fiches thématiques font état, dans les grandes lignes, de l'état actuel de la thématique (les caractéristiques principales observées), les problématiques les plus évidentes, les interventions en cours (ou récentes) sur la problématique et les pistes d'actions prioritaires proposées.

Sommaire

- état actuel
- problèmes principaux
- intervention en cours
- piste d'actions

...pour 8 grands thèmes...

- 1 Habitation
- 2 Activité économique
- 3 Espaces verts
- 4 Équipements collectifs
- 5 Développement communautaire
- 6 Environnement
- 7 Patrimoine
- 8 Sécurité publique

Liste de membres du RAMPE

- Afrique au féminin
- Association d'emprunt communautaire de Montréal
- Carrefour de liaison et d'aide multiethnique
- CDEC Centre-Nord
- Centre communautaire jeunesse unie de Parc Extension
- Centre communautaire de Parc Extension
- Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales
- CLSC Parc Extension
- Comité d'action de Parc Extension
- Corporation de gestion des loisirs du Parc
- Éco-quartier Parc Extension
- Habitations populaires de Parc Extension
- Hébergeur de Parc Extension
- Groupe CDH
- Parc Extension-Quartier en santé
- Organisation des jeunes de Parc Extension (PEYO)
- Regroupement des organismes Montréal-ethnique pour le logement (ROMEL)
- Ressource action-alimentation Parc Extension
- Tandem-Montréal

État actuel

- quartier densément construit (75% de la superficie est dédié à l'habitation)
- haut taux de locataires se situant à 80%
- typologie de bâtiment favorisant des logements de petites tailles (3 1/2 et 4 1/2)
- 7 HLM (dont un incluant 3 immeubles), 1 osbl (8 immeubles) et 3 coopératives d'habitation

Problèmes principaux

- surpopulation des logements / coût élevé des logements / manque de grands logements pour les familles
- grand nombre de logements nécessitant des rénovations
- problèmes de salubrité dans les logements
- peu de logements sociaux sur le territoire (incluant coopératives et OSBL)

Intervention

- projets d'habitation Durocher/D'Anvers de 60 unités (coopérative de 30 unités et un OSBL de 30 unités)
- étude sur la salubrité des logements dans le quartier (DSP 2003)
- étude sur l'état du parc résidentiel (RAMPE 2001)

Coopératives d'habitation:

- 1 Les Amis de Ball, 441 rue Ball
- 2 Villa Champagneur, 8540 rue Champagneur
- 3 Nos Rêves, 7239 et 7245 rue de l'Épée

Hébergeur de Parc Extension:

- 4 7004 Hutchison, 900 Jarry Ouest et 910 Jarry Ouest

OSBL d'habitation:

- 5 560 Ball
- 6 7405 Wiseman
- 7 8530 Bloomfield
- 8 920 Jarry Ouest
- 9 7575 L'Acadie
- 10 653 Greenshields
- 11 7416 Stuart
- 12 7252-7262 Bloomfield

HLM:

- 13 (no.506 Bloomfield) 7220, 7224 Bloomfield et 7221, 7223 Champagneur
- 14 no.542 Beaumont-Durocher) 425, 437, 445 Beaumont et 6903, 6913 Durocher
- 15 (no.558 Champagneur) 7500 Birnam, 8335 de l'Épée et 7433 Querbes
- 16 (no.539 Saint-Roch) 400 Jarry Ouest
- 17 (no. 513 Jean-Valets) 8445 Bloomfield
- 18 (no. 507 Jean-Talon) 7255 Durocher
- 19 (no. 398 Hutchison) 6994, 7000 Hutchison



Pistes d'action

- privilégier la création de logements sociaux (HLM, coopératives et OSBL) pour les familles
- offrir des programmes adéquats de subventions pour faciliter la fusion de petits logements dans la réalisation de certains projets d'acquisition-rénovation résidentiels
- explorer les formules abordables d'accès à la propriété pour des ménages à revenus modestes
- renforcer et améliorer les services d'inspection des bâtiments résidentiels
- sensibiliser les propriétaires de bâtiments résidentiels sur l'importance d'entreprendre des rénovations

Activité économique

2

FICHE

▶ PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER PARC EXTENSION

VERSION : MARS 2004

Regroupement en aménagement de Parc Extension

État actuel

- une artère commerciale principale (Jean-Talon) et quatre autres importantes (Ogilvy, Saint-Roch, Jarry et Liège)
- une zone industrielle principale (Beaumont - avenue du Parc) et une en transformation (Durocher-d'Anvers)
- concentration de petites entreprises de services

Problèmes principaux

- besoin de revitalisation des artères commerciales
- conflits d'usage des sols dans la zone industrielle Durocher-d'Anvers
- manque de stationnement pour les commerces
- haut taux de chômage

Intervention

- projet de revitalisation de la rue Saint-Roch (Ville de Montréal)
- exploration de la mise sur pied d'une association des commerçants de Parc Extension en collaboration avec la CDEC Centre-Nord et le RAMPE
- élaboration d'un plan local d'action en économie et en emploi (PLACÉE) par la CDEC Centre-Nord



Utilisation commerciale, résidentielle et industrielle du sol
Quartier Parc Extension

Pistes d'action

- élaborer un plan de revitalisation pour les rues commerciales secondaires
- développer un plan particulier de revitalisation de la rue Jean-Talon en accord avec sa fonction de rue commerciale principale
- faire un plan de promotion pour améliorer la salubrité publique dans les zones commerciales
- consolider et maintenir les fonctions industrielles dans le secteur de l'avenue du Parc/Beaumont
- réviser la fonction industrielle dans le secteur Durocher-D'Anvers
- favoriser l'embauche de la main d'œuvre locale par les entreprises du quartier
- apporter une attention particulière aux problèmes posés par la mixité résidentielle/industrielle notamment dans le nord-est et sud-est du quartier

État actuel

- 13 espaces verts:
 - 4 mini-parcs: Parcs de l'Épée, Champagneur, Bloomfield et Birnam
 - 4 aires de détente: Parcs Athena, Ogilvy, Place de la Gare, Jean-Valet
 - 3 parcs de voisinage: Parcs Howard, Saint-Roch et De Lestre
 - 1 parc-école Sinclair Laird
 - 1 espace vert près de l'école Barclay utilisé comme terrain de soccer

Problèmes principaux

- manque d'espaces verts et de végétation
- équipements désuets pour les enfants et adolescents
- vandalisme dans les parcs

Intervention

- investissements municipaux dans divers projets tel le programme de quartier ciblé/renouveau urbain
- projet de réaménagement des parcs Howard et St-Roch

MINI_PARC

- ① Parc Champagneur
- ② Parc Birnam
- ③ Parc De L'Épée
- ④ Parc Bloomfield

PARC DE VOISINAGE

- ⑤ Parc St-Roch
- ⑥ Parc Howard
- ⑦ Parc de Lestre

PARC DE DÉTENTE

- ⑧ Parc Jean-Valet
- ⑨ Parc Ogilvy
- ⑩ Parc Athena
- ⑪ Place de la Gare

AUTRE

- ⑫ Espace soccer Barclay
- ⑬ Parc-école Sinclair Laird



Les espaces verts
Quartier Parc Extension

Pistes d'action

- assurer un meilleur entretien des parcs et espaces verts notamment aux parcs Howard et St-Roch.
- aménager un espace pour les enfants de 2 à 5 ans dans le parc Outremont/Ogilvy
- compléter le réaménagement du parc Saint-Roch avec des terrains de jeux pour les enfants de 2-5 ans et de 6-11 ans et un espace gazonné polyvalent pour les sports
- assurer une animation et une surveillance régulière (notamment durant la période estivale) dans les parcs Saint-Roch et Howard
- explorer l'ajout de végétation sur les rues résidentielles
- renforcer la vocation d'espace public de la place de la Gare Jean-Talon

Équipements collectifs

▶ PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER PARC EXTENSION

VERSION : MARS 2004

Regroupement en aménagement de Parc Extension

État actuel

- 6 catégories d'équipements collectifs:
- équipements institutionnels (4 écoles primaires, 1 CLSC, 1 PDQ, 1 CLE, 1 Centre d'éducation des adultes)
 - 1 centre communautaire
 - équipements sportifs et de loisirs (1 centre de loisirs et 1 aréna)
 - 1 bibliothèque municipale
 - centres municipaux (3 bâtiments municipaux pour clientèles différentes - 7060 Bloomfield, 821 Ogilvy et 671 Ogilvy)
 - 1 jardin communautaire

Problèmes principaux

- faible présence d'équipements collectifs culturels
- accès limité à certains espaces collectifs existants (exemple: gymnase des écoles, l'aréna et certains bâtiments municipaux)
- besoin de consolider le Centre communautaire de Parc Extension (ancienne polyvalente William-Hingston)
- Absence d'une piscine intérieure

Intervention

- ouverture d'une bibliothèque municipale de quartier et d'un centre communautaire



Pistes d'action

- assurer le soutien des opérations du Centre communautaire de Parc Extension par l'arrondissement
- développer une gestion concertée de l'accès aux espaces publics incluant les gymnases des écoles, l'aréna et autres bâtiments municipaux et scolaires
- recycler la caserne des pompiers 41 à des fins culturelles (advenant sa fermeture)
- planifier le développement d'une piscine intérieure (sur le site du Parc Saint-Roch) en forme de «L» afin de favoriser les sports aquatiques de compétition à l'intention des jeunes
- confier le mandat de la gestion de cette piscine intérieure à une instance locale
- étudier la faisabilité de développer de nouveaux jardins communautaires ou collectifs

État actuel

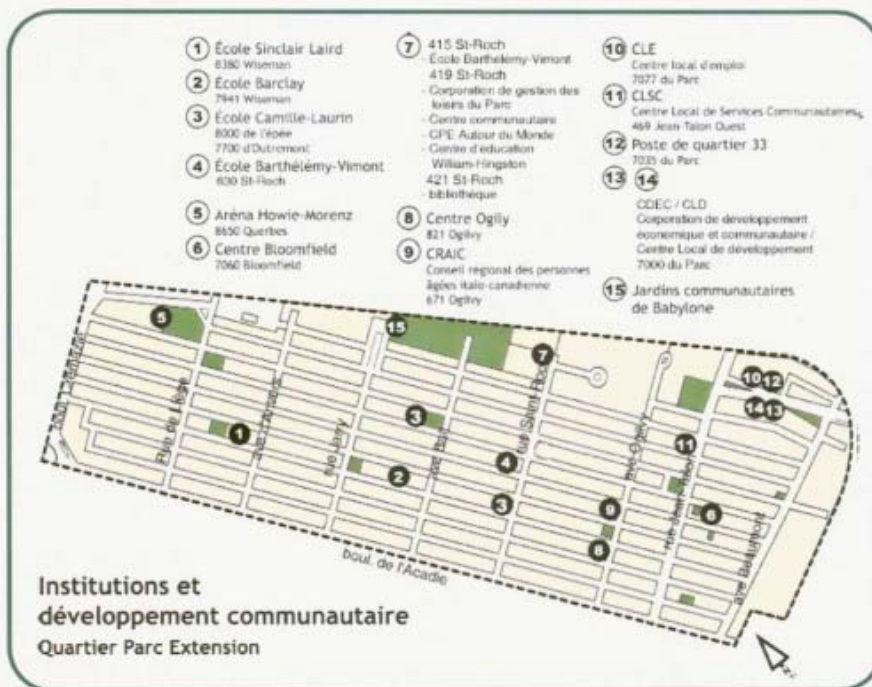
- infrastructure communautaire, comprenant plus d'une vingtaine d'organismes, intervenant auprès de multiples clientèles aussi diverses que les femmes, les jeunes, les immigrants, les réfugiés, les personnes âgées... et touchant plusieurs problématiques comme le logement, l'alimentation, l'emploi...
- six tables de concertation, regroupant divers organismes du milieu, touchant autant de problématique: les jeunes, les femmes, la petite enfance, l'aménagement et le développement communautaire, les personnes âgées et le développement social

Problèmes principaux

- insuffisance de ressources communautaires pour la lourdeur des problèmes sociaux (exemple: pauvreté, violence conjugale et mésadaptation sociale)
- insuffisance aux plans du soutien financier, matériel et physique des ressources communautaires locales

Intervention

- création du Centre communautaire de Parc Extension au 419 Saint-Roch (ancienne polyvalente William-Hingston)



Pistes d'action

- développer une ressource d'hébergement communautaire en santé mentale
- consolider le financement des opérations du Centre communautaire de Parc Extension avec la participation du Service de la Culture, sports, loisirs et du développement social de l'Arrondissement Villeray/St-Michel/Parc Extension

État actuel

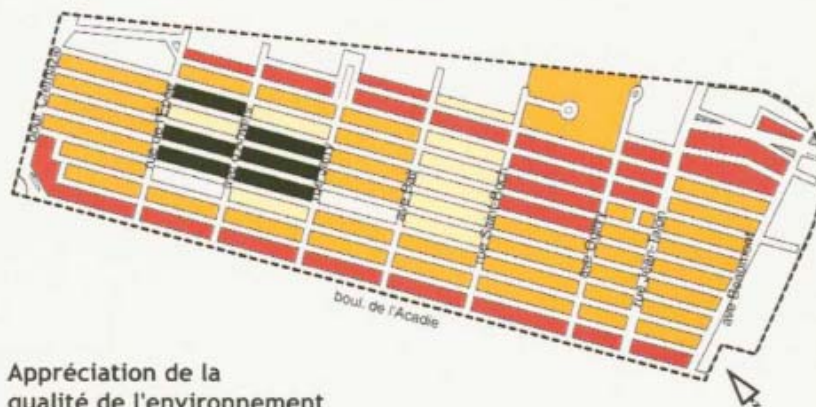
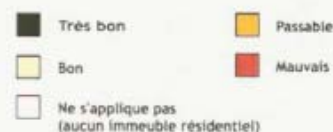
- forte densité de population et d'activités propice à la création de certaines nuisances
- présence de déchets résidentiels et commerciaux dans les rues et ruelles
- une lourde circulation automobile a des effets importants sur la qualité de l'air et le niveau de bruit

Problèmes principaux

- problèmes de conflits d'usages
- problème de salubrité dans des bâtiments résidentiels, commerciaux et industriels ce qui peut causer des problèmes de santé
- mauvaise qualité de l'air et niveau sonore élevé (boulevard Crémazie, rue Querbes et rue Jean-Talon)

Intervention

- Éco-quartier (gestion des déchets, salubrité publique, recyclage et embellissement)
- étude préliminaire de contamination des sols sur des terrains vacants (McGill / RAMPE 2002)



Appréciation de la qualité de l'environnement
Quartier Parc Extension

Pistes d'action

- interpellier les autorités municipales afin d'assurer une gestion intégrée des problèmes environnementaux tels que:
 - contamination des sols
 - huiles usées
 - présences de concentration de déchets dans certaines zones commerciales et résidentielles
 - systèmes de ventilation des bâtiments industriels (bruit)
- élaborer une stratégie d'intervention dans les zones problématiques au plan de la circulation automobile (pollution et sécurité piétonnière)

Patrimoine

▶ PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DU QUARTIER PARC EXTENSION

VERSION : MARS 2004

Regroupement en aménagement de Parc Extension

État actuel

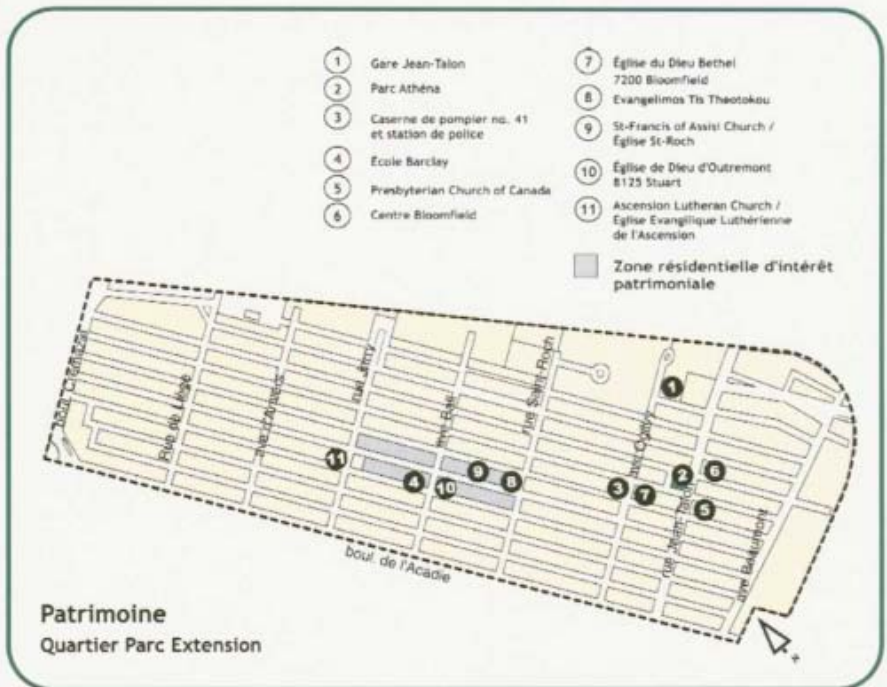
- le patrimoine de Parc Extension est davantage humain, social et culturel, mais il existe aussi quelques éléments au plan du cadre bâti
- la Gare Jean-Talon est le bâtiment ayant la plus grande valeur patrimoniale dans le quartier

Problèmes principaux

- aucun élément du patrimoine bâti de Parc Extension n'est protégé
- méconnaissance de la population à son environnement immédiat et historique
- peu d'intérêt porté par les acteurs publics sur les questions patrimoniales du quartier

Intervention

- rénovation de la Gare Jean-Talon
- élaboration d'un circuit de découverte du patrimoine local par le RAMPE



Pistes d'action

- créer une liste des éléments à protéger, en incluant les lieux de culte et les propriétés privées
- renforcer les mesures d'identification et de protection des bâtiments et des secteurs significatifs avec une concertation active des acteurs publics
- maintenir une vigilance sur l'intégrité architecturale de la Gare Jean-Talon en s'assurant que ce bâtiment obtienne une protection légale
- créer un équipement culturel de type éco-musée avec une vocation patrimoniale dans la caserne 41 advenant sa fermeture
- sensibiliser la population du quartier au patrimoine local
- créer un lieu d'archives populaires

État actuel

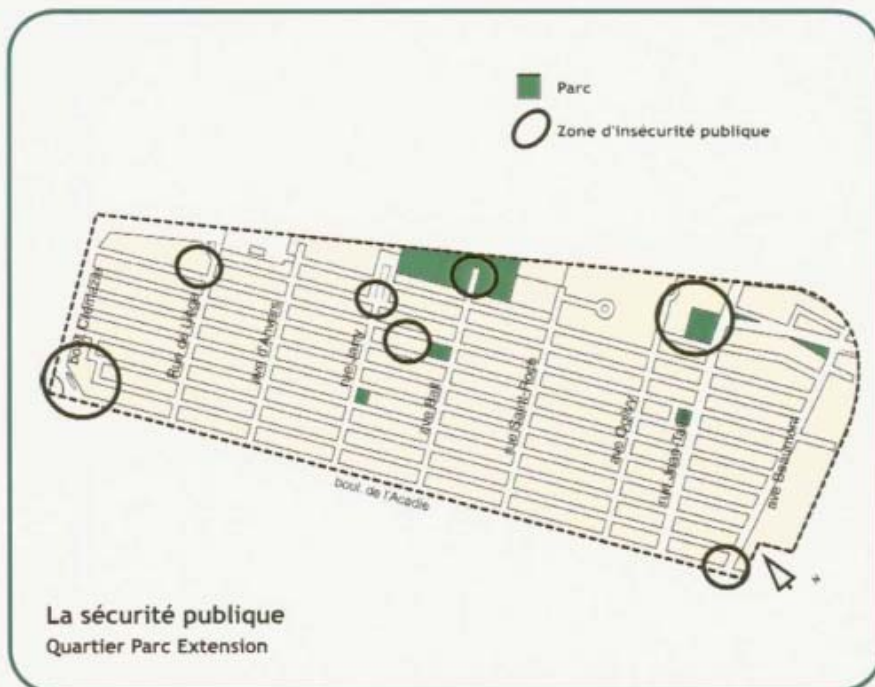
- faible augmentation, depuis quelques années, du taux de criminalité contre la propriété
- criminalité et incivilités localisées autour de lieux publics
- augmentation plus récente de crimes contre la personne

Problèmes principaux

- vente de drogue, prostitution, vols et vandalisme dans les lieux publics, parc et autour de certains bâtiments résidentiels
- problèmes de sécurité piétonnière (rond-point Acadie, coin Jean-Talon/Hutchinson, coin Querbes/Jarry et coin Liège/Querbes) et de circulation à vélo

Intervention

- actions préventives par le programme Tandem
- réaménagement des parcs Saint-Roch et Howard
- achat de bâtiments sur la rue Jarry Ouest par Hapopex et Héberjeune

**Pistes d'action**

- développer une approche de concertation avec le PDO 33 sur les projets d'aménagement
- améliorer l'aménagement de certains lieux propices aux activités criminelles (éclairage dans les parcs, intervention stratégique dans le domaine de l'habitation)
- changer de vocation, par un système d'acquisition, certains bâtiments résidentiels qui sont des lieux problématiques connus (ex. criminalité et nuisances urbaines)
- tenir une consultation locale sur les problèmes de circulation piétonnière et à vélo
- rendre sécuritaire, pour les piétons, les intersections Hutchinson/Jean-Talon, Querbes/Jarry ainsi que Liège/Querbes
- favoriser l'intégration du quartier au réseau existant de pistes cyclables
- ajouter une traverse piétonnière sur Hutchison devant la station de métro Parc
- interpellier l'arrondissement sur l'élaboration d'un plan local de service de prévention des incendies